



Un 6 juillet 1971, décès du jazzman Louis Armstrong. Trompettiste, chanteur, il était surtout le symbole du Jazz New Orleans et le précurseur du scat. Des rythmes assez libres, une manière unique de mettre en valeur et des performances hallucinantes de soliste appréciées dans le monde entier. Un des plus grands noms de la musique contemporaine.

Actus Web/Free

## UN VENDREDI EN TROIS TEMPS

### Nouveaux jeux pour la Freebox

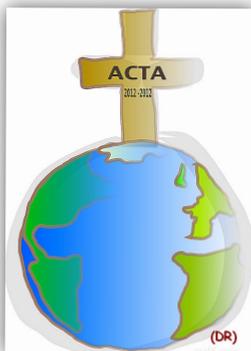
Gameloft a annoncé l'arrivée de *Fantasy Town* et de *Castle of Magic* sur le Freestore de la Freebox Révolution. Le premier d'entre-eux, gratuit, est un jeu de gestion proposant de construire et de faire prospérer votre ville dans un monde imaginaire et féerique.

Le deuxième est un jeu de plateforme *Old-School*, avec un graphisme vintage qui plaira à tous et ravira surtout les amateurs de 3D. L'éditeur de jeux français a par la suite annoncé trois suites prévues pour l'été : *Six Guns*, une simulation de western à la troisième personne. *Shark Dash*, un jeu de plateforme simple qui devrait convenir aux plus jeunes et, pour finir, *Real Football 2012*, LA référence du ballon rond sur iPad et iPhone débarquant chez le trublion.

De quoi s'amuser pendant votre temps libre cet été !



### Alea ACTA est, ou la fin d'une usine à gaz



Le traité ACTA (l'accord international multilatéral sur le renforcement des droits de la propriété intellectuelle) signé fin 2011, début 2012 entre 37 états de l'Union Européenne et de nombreux autres pays dont les États-Unis, le Canada et le Japon vient de recevoir hier le coup de grâce au Parlement Européen.

Rappelons que sa ratification a soulevé une tempête de polémiques et suscitée quelques rejets de plusieurs commissions spécialisées, malgré le soutien de certains ténors comme Michel Barnier. Le Parlement Européen vient donc de siffler la fin de la partie en rejetant massivement le traité : le texte a obtenu 39 voix pour contre 478 oppositions et 165 abstentions. Cette large victoire des Anti-ACTA a été saluée par une dizaine de députés, dont José Bové, qui ont brandi une pancarte sur laquelle on pouvait lire « Hello Democracy, Goodbye ACTA » (Bonjour la Démocratie, au revoir ACTA).

Les principales causes de ce refus massif tiennent aux incohérences du volet numérique du projet qui auraient pu mener selon ses détracteurs à d'importantes dérives sécuritaires sur la toile. Parmi les opposants, de simples internautes anonymes, et des associations comme la *Quadrature du Net* (militant pour la défense des droits et libertés des citoyens sur Internet), ou AVAAZ (une ONG présente sur la Toile) qui a mis en ligne une pétition ayant recueilli 2,8 millions signataires ! Si cette défaite montre combien il est difficile de trouver un cadre législatif approprié à l'usage des nouvelles technologies, elle n'a pas pour autant découragé la Commission Européenne qui compte bien continuer à réfléchir aux questions relatives à la protection de la propriété intellectuelle.

### M6 se positionne sur le marché du numérique

Selon une étude NPA (un cabinet de conseil spécialisé dans les médias et les services numériques), trois internautes sur quatre utilisent occasionnellement, si ce n'est souvent, un second écran en regardant la télévision.

M6 qui l'a bien compris vient de lancer l'offre « *Devant ma TV* » grâce à la refonte de son *Service Replay* (une application sur smartphones et un site WEB permettant le visionnage d'émissions).

« *Devant ma TV* » permettra de commenter le programme en direct ou en différé, de le partager sur Facebook ou Twitter, ou encore de profiter d'autres services en rapport avec les émissions. Le public plutôt jeune de la chaîne appréciera certainement. Mais pour M6 c'est aussi une façon de rivaliser avec les géants du Net : « *Il y a des acteurs comme Google qui font autant de chiffre d'affaires que la télévision. Si on les laisse faire, ils prendront tout le marché* » a confié Nicolas de Tavernost le PDG de la chaîne au quotidien *Les Echos*. En termes de revenus publicitaires, cet écran additionnel devrait faire grimper les tarifs, comme c'est déjà le cas pour *M6 Replay* où la mémorisation des spots de pub est plus forte en raison de leur type de diffusion. Thomas Valentin, vice-président du directoire de M6 affirme par ailleurs que « *Grâce au second écran, on pourra en savoir plus sur le spot de publicité qui passe sur le téléviseur classique* ».

Toujours selon le même interlocuteur, les revenus de cette application seraient d'abord « *marginiaux* », mais au vu de ce que nous apprend l'étude NPA et de la pénétration du marché par les smartphones et les tablettes, les rentes générées ne pourront qu'évoluer positivement.

Sources : *Les Echos*, *French Web*, *UF*.

[http://twitter.com/L\\_ADUF](http://twitter.com/L_ADUF)

<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>